

L'autosuffisance alimentaire en Afrique noire est possible

E.W. Pongombo Shongo

Après l'indépendance, les pays d'Afrique noire ont cherché à développer leur économie sans tenir compte du rôle capital de l'agriculture comme base de l'économie nationale, ni de celui de la solidarité et de la stabilité intérieure comme conditions indispensables à la croissance économique [1]. L'économie actuelle de bien des pays d'Afrique noire prolonge encore l'économie de leurs anciennes métropoles : les produits agricoles ne répondent pas souvent aux besoins de la consommation locale ou n'ont de valeur que sur le marché international [2-5].

Plusieurs pays en développement d'Asie (Chine, Inde, Pakistan) et d'Amérique latine (Argentine, Brésil), dans lesquels sévissait une famine chronique, comptent aujourd'hui parmi les exportateurs agro-alimentaires. L'Afrique reste la seule région où la production agro-alimentaire par individu a diminué de 1 % par an pendant plus d'une décennie [6, 7]. Le taux de croissance de la population y est le plus élevé du monde, eu égard à la baisse rapide du taux de mortalité et au maintien de taux de natalité élevés. Pour faire face à la famine, les pays africains risquent d'aliéner dangereusement leur indépendance nationale en développant des situations de dépendance agro-alimentaire.

Causes de la précarité de la situation alimentaire en Afrique

Pourquoi la faim et la malnutrition représentent-elles un problème particulier en Afrique ? L'une des raisons est le mode de production traditionnel, le faible niveau de technicité et de gestion, ainsi qu'une économie essentiellement orientée vers l'exportation et soumise à un ordre international inéquitable. La stabilité politique et une économie viable sont deux facteurs essentiels de développement pour un État moderne [8]. Or, certains sols africains sont pauvres, fragiles et sensibles à l'érosion ; d'autres sont arides alors qu'il y a peu de potentialités d'irrigation. Les pâturages y sont sous-exploités, les troupeaux peu nombreux et souvent victimes de maladies. Les voies de communication sont rares et la population agricole éduquée est peu nombreuse : manque d'écoles professionnelles agricoles, recherches agronomiques ou vétérinaires absentes, résultats non vulgarisés, etc.

Le protectionnisme agricole du Nord constitue aussi un obstacle au développement agricole africain. En effet, la situation actuelle des relations alimentaires entre le Nord et le Sud procède de la succession de quatre étapes [9]. La première étape débute par la révolution industrielle : les pays du Nord développent leur industrie et laissent aux pays du Sud le soin de produire une grande partie de leur alimentation, ou les y obligent dans le cadre des structures coloniales. La deuxième étape se situe après la Seconde Guerre mondiale : le boom

industriel, chimique et mécanique va révolutionner la technologie agricole et impulser une forte croissance des productions de céréales, des fibres textiles, de sucre et d'oléagineux. Les marchés du Nord se ferment aux produits importés du Sud. La troisième étape coïncide avec le mouvement d'indépendance politique des pays africains. Paradoxalement, c'est pendant cette période que se nouent les facteurs de leur dépendance alimentaire, dépendance qui va s'exacerber au cours de la quatrième étape, sous la pression des excédents agricoles du Nord. Ces deux dernières périodes voient se développer des mécanismes qui s'opposent à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en Afrique. En effet, pour asseoir leur puissance agricole, la plupart des pays développés ont mis en place des techniques plus productives, avec comme conséquence la concentration de la production. Les pays africains deviennent la cible des exportations du Nord, ce qui contribue à affaiblir une agriculture déjà fragile, alors qu'il s'agit d'une activité essentielle [5, 10, 11].

Face à cette situation, les États africains sont désarmés. Avec ou sans emprunts, les importations ne peuvent être payées que par des exportations équivalentes. Le Tiers-Monde exporte ce dont il dispose : des matières premières fossiles (pétrole, minerais) et agricoles (cacao, café, coton, etc.). Le développement des cultures d'exportation et des sociétés d'extraction minière mobilise les terres cultivables, la main-d'œuvre et les moyens de production, le plus souvent au détriment de la production vivrière. Cette défaillance est compensée par des importations qui exigent des nouveaux emprunts de sorte que l'état se referme [5, 12, 13].

Les importations alimentaires ont également un autre effet négatif sur l'agricul-

E.W. Pongombo Shongo : Faculté de médecine vétérinaire, Université de Lubumbashi, Zaïre.

Tirés à part : E.W. Pongombo Shongo

ture vivrière des pays en développement, celui de décourager les producteurs locaux [8, 12]. Elles accroissent l'offre sur le marché intérieur de sorte que l'agriculteur ou l'éleveur local se doit de vendre à des prix qui ne lui permettent pas de couvrir ses charges d'exploitation et de retirer un solde positif. Dans cette situation, il limite ses efforts et produit seulement l'alimentation nécessaire aux besoins de sa famille, réservant au marché de quoi obtenir les moyens monétaires pour l'achat de quelques biens manufacturés. Beaucoup abandonnent l'activité agricole pour devenir chômeurs. En définitive, les importations alimentaires dans les pays du Sud contribuent à la stagnation et même à la régression de la production vivrière ainsi qu'à l'amplification de l'exode agricole.

L'autosuffisance alimentaire est-elle possible en Afrique ?

L'Afrique est-elle capable de promouvoir l'expansion de son agriculture ? À l'instar des pays industrialisés, peut-elle la protéger par une politique protectionniste, par l'élargissement de ses débouchés intérieurs au détriment des importations, par l'organisation des marchés et par des encouragements aux producteurs *via* des prix agricoles plus élevés ?

Pour devenir une puissance agricole, il y a lieu de protéger les pays des importations intempestives, d'augmenter le pouvoir d'achat de la population, d'améliorer les infrastructures de communication et de développer l'agriculture et l'élevage grâce à des technologies appropriées, fondées notamment sur les résultats de la recherche.

Les systèmes traditionnels africains d'exploitation et de gestion de ressources naturelles, en particulier du sol et de la végétation, ne permettent plus de faire face aux besoins toujours croissants et diversifiés des populations. Aussi est-il impératif de recourir à des techniques qui permettraient de tirer un meilleur profit des ressources disponibles, tout en assurant la protection du milieu. Ces techniques viseraient notamment la réduction des effets néfastes des contraintes climatiques et biologiques, de

façon à créer localement des conditions plus favorables à la production animale et végétale dans le cadre d'un aménagement rationnel et global de l'espace.

La plupart des analystes tiers-mondistes attribuent l'insuffisance des agricultures vivrières, en premier lieu, à un manque de productivité résultant de techniques surannées ou mal appliquées et d'une insuffisance des ressources intérieures mobilisables en vue de leur amélioration [2, 8, 10, 14]. À notre avis, ces considérations prennent l'effet pour cause : les agriculteurs ne sont pas incités à produire plus et à améliorer leur productivité parce qu'ils ont très souvent fait l'expérience que cet effort n'est pas soutenu, ni payé en retour par une augmentation des recettes. La faiblesse des prix agricoles et un réseau de voies de communication inefficace et souvent impraticable en sont les principales causes. Cette faiblesse tient en partie à l'étroitesse du marché intérieur, elle-même liée aux faibles revenus de la population et à la nécessité de disposer d'une alimentation bon marché ! Les États concernés sont dès lors conduits à une surexploitation de la couche paysanne et à une ouverture des frontières aux importations agro-alimentaires, ce qui rend difficile la réalisation de l'autosuffisance par les agricultures nationales.

La nouvelle perspective des relations Nord-Sud

Avant les indépendances, les pays africains ont été exploités comme source de matières premières et marchés pour les produits manufacturés européens [4, 15]. Il n'y avait pratiquement pas d'industrie lourde, mais seulement quelques entreprises de traitement des matières premières, usines alimentaires, textiles et productrices de boisson.

La crise pétrolière et la récession mondiale des années 70 ont détérioré davantage encore l'économie africaine, et les relations Nord-Sud sont apparues comme liant les dominateurs aux dominés, les exploités aux exploités [2, 3, 10, 12, 13, 16, 17]. Pour réagir contre cet état des choses, on a renforcé la coopération économique mais la dépres-

sion économique et le déclin des importations ont conduit à un manque de devises, tandis que l'augmentation des coûts d'importation provoquait un déficit des paiements internationaux.

En réponse à la détérioration de la situation économique mondiale, la conférence de l'Organisation de l'unité africaine tenue à Lagos en 1980 a établi un « plan d'action » collectif insistant particulièrement sur l'indépendance collective, se faisant l'avocat de l'autosuffisance économique et proposant l'adoption d'une stratégie de développement susceptible de réduire la dépendance de l'Afrique par rapport au marché mondial [18-20]. Malheureusement, ce plan n'a jamais été appliqué par manque de fonds et de soutien institutionnel des États membres.

En 1981, la Banque mondiale publiait un rapport intitulé : « Accélération du développement de l'Afrique subsaharienne ». Ce rapport, soutenu aussi par le Fonds monétaire international, préconisait une restructuration reposant notamment sur le libéralisme économique, l'ouverture des marchés, la réduction de l'intervention des États dans le secteur public et l'encouragement de l'entreprise privée [2, 10]. Mais, dans tous les pays africains qui ont ajusté et réformé leurs structures économiques suivant les avis de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, la restructuration économique a eu des effets sociaux pervers : l'inflation a abaissé le niveau de vie des populations et accru la pauvreté, la réduction des dépenses publiques a conduit à de sévères restrictions dans les budgets de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, et la malnutrition comme l'analphabétisme se sont accrues entraînant un véritable marasme social. Au cours de cette même période, les prix des matières premières ont baissé selon un taux annuel moyen de 1,3 % tandis que ceux des produits importés par le Tiers-Monde croissaient selon un taux annuel de 4,1 % [19, 21]. Pendant ce temps, les pays industrialisés ont accentué les mesures protectionnistes et ont favorisé, par des subventions, l'invasion de leurs propres produits (y compris les produits agricoles) sur les marchés étrangers [10].

Conclusion

Il semble de plus en plus évident que l'expansion des agricultures des pays développés est corrélée à la dégradation

des agricultures des pays africains. Les contraintes d'une alimentation bon marché poussent ceux-ci à jouer contre leur propre agriculture. L'exode agricole, dû en grande partie aux faibles revenus agricoles, fait grossir le sous-prolétariat économique. Des prix agricoles et alimentaires bas empêchent que la misère atteigne le point de rupture dans les villes (en général surpeuplées) et ne provoque des convulsions sociales difficilement supportables par les tenants du pouvoir. Les causes du mal se trouvent non seulement dans les éléments extérieurs (protectionnisme commercial et irrationalité de l'ordre économique international), mais aussi dans les facteurs internes particuliers à l'Afrique, tels que la détérioration des conditions écologiques, la faiblesse du commerce agricole et la surpopulation qui créent un déséquilibre entre l'évolution de la production et l'accroissement démographique. Le défi à relever consiste principalement à trouver des instruments adaptés aux ressources, dans la résolution globale des problèmes économiques et sociaux de l'humanité. Pour s'engager tête haute dans le XXI^e siècle, les Africains doivent, avec le concours et la compréhension de l'humanité, travailler plus énergiquement pour promouvoir les productions agricoles locales ■

Références

1. Mayer J, Deschamps L. *L'agriculture tropicale*. Paris : PUF, 1973 ; 130 p.
2. Adedeji A. Le défi auquel l'Afrique doit faire face est celui de sa survie. *Zaire-Afrique* 1986 ; 204 : 197-201.
3. Bongo MY. Capitaux internationaux et développement économique de l'Afrique tropicale. *Congo-Afrique* 1971 ; 57 : 393-410.
4. De Saint-moulin L. Les essais de modernisation de l'agriculture du Zaïre à l'époque coloniale. *Zaire-Afrique* 1986 ; 202 : 83-98.
5. Dumont R. Le Tiers-Monde en péril. *Zaire-Afrique* 1973 ; 80 : 597-604.
6. Kalonji N. Le miracle économique de l'Asie de l'Est : quelles leçons pour le Zaïre ? En marge du Rapport de la Banque Mondiale. *Zaire-Afrique* 1995 ; 282 : 81-9.
7. Pritchard WR. Ways that veterinary medicine can help alleviate hunger in Africa. *JAMA* 1988 ; 192 : 1701-5.
8. Harroy JP. *Demain la famine*. Bruxelles : Hayez, 1979 ; 452 p.
9. Mounier A. Le « Péril blanc ». Les agriculteurs des pays riches. Une menace pour le Tiers-Monde. *Agriculture en question* 1984 ; 6 : 73-90.
10. Camdessus M. Le marché et le royaume au regard de la globalisation de l'économie mondiale. *Zaire-Afrique* 1994 : 285 : 266-82.
11. Georges S. *Comment meurt l'autre moitié du monde*. Paris : Robert Laffont, 1978 ; 402 p.
12. FAO. Dimension socio-économique et politique de la crise agricole en Afrique. *Zaire-Afrique* 1986 ; 209-210 : 519-47.
13. Kane Cheik H. Des modes qui peuvent tuer. Propos sur l'endettement de l'Afrique et les orientations pour un ajustement économique. *Zaire-Afrique* 1986 ; 203 : 405-15.
14. Lele UJ. Gérer le développement de l'agriculture en Afrique. Les leçons de l'expérience à l'intention des pouvoirs publics et des donateurs. *Zaire-Afrique* 1989 ; 238 : 405-15.
15. Kikasa M. Le dialogue Nord-Sud et la réduction des inégalités. *Zaire-Afrique* 1980 ; 149 : 535-40.
16. Amuzegar J. Le dialogue Nord-Sud. *Zaire-Afrique* 1979 ; 133 : 157-66.
17. Sasson A. *Nourrir demain les hommes*. Paris : UNESCO, 1986 ; 780 p.
18. Forson E. La voie des réformes, à propos de la session extraordinaire de l'ONU sur l'Afrique. *Zaire-Afrique* 1986 ; 208 : 455-60.
19. Founou-Tshuigoua B. Préalables et conséquences de la mise en œuvre de la politique d'autosuffisance alimentaire selon le plan d'action de Lagos. *Analyses sociales* 1984 ; 105 : 3-18.
20. Ntumba-Luaba L. La mise en œuvre du plan d'action de Lagos. *Zaire-Afrique* 1982 ; 168 : 453-72.
21. Mulumba L. L'avenir du cuivre dans l'économie du Zaïre II : Mécanismes de stabilisation des prix du cuivre. *Zaire-Afrique* 1976 ; 110 : 581-98.
22. Gomez-Echevri L. Le Sommet planète Terre et les pays du Sud. *Coopération-sud* 1992 : 4-5.
23. Lloyd G. La lutte contre la drogue. *Développement Mondial* 1991 ; 4 : 5-7.
24. Hart C. Des réponses nouvelles du Sud. *Développement Mondial* 1991 ; 4 : 4-10.

Infos

BEDIM

Certains connaissent depuis longtemps le Bureau pour l'échange et la distribution de l'information sur le mini-élevage et son action pour le développement contrôlé du mini-élevage (rats de brousse africains et sud-américains, grenouilles, escargots géants, asticots, termites, papillons...). Ce groupe informel, anciennement basé à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers-Belgique, a acquis depuis la fin de l'année 1996 la personnalité civile sous la législation belge, comme une association internationale à but

scientifique et pédagogique consacrée au mini-élevage.

BEDIM édite actuellement un Bulletin semestriel d'information identifié sous ISSN 0779-3642. Le secrétariat du BEDIM et du Bulletin est situé à Gembloux.

L'association peut et souhaite recevoir en son sein tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin, professionnellement ou par simple curiosité scientifique, à temps plein ou occasionnellement, par le mini-élevage. Plusieurs catégories de membres ont été prévues, avec des niveaux différents de cotisations ; des réductions

importantes sont consenties aux membres originaires des pays en développement et y travaillant.

Des institutions peuvent également devenir membres.

Renseignements :

*Secrétariat du BEDIM,
Unité de zoologie générale et appliquée,
Faculté universitaire des sciences
agronomiques,
Passage des Déportés 2,
B-5030 Gembloux, Belgique.
Fax : 00.32.81.62.23.12.
E-mail : ZOOLOGIE@fsagx.ac.be.*